



Groupe de travail revue des missions / réforme territoriale

Cette réunion du 23 septembre 2015, que présidait M de Jekhowsky entouré des représentants des principales directions des Ministères économiques et financiers, a débuté à 9h30 par une présentation synthétique par le Secrétaire Général des fiches de travail.

Lors du tour de table qui s'en est suivi, les fédérations syndicales ont tour à tour égrené les motifs de leur insatisfaction.

En premier lieu, elles ont signifié leur mécontentement par rapport à la qualité du supposé dialogue social, lorsque les documents sont adressés aux partenaires sociaux un vendredi après 20 h, voire même la veille au soir du GT, pour la dernière fiche transmise et dont copie a été généreusement reproduite en séance. L'atmosphère de la réunion était de surcroît passablement alourdie par les propos prêtés à l'un de nos ministres à la veille du dernier week-end, et non démentis depuis.

Sur le fond, la CFTC a souligné comme les autres fédérations, les multiples imprécisions, les flous, les insuffisances, dans ces documents préparatoires.

Le contenu de ceux-ci n'apporte en effet aucune annonce ou nouveauté par rapport à ce qui a été distillé tout au long de l'été, y compris via un dossier de presse.

Les fédérations syndicales ont stigmatisé la confusion qui règne dans la mise en place de la réforme territoriale dans un calendrier très contraint, et dénoncé les discordances apparentes entre les annonces ministérielles et les velléités affichées par certains préfets de régions zélés.

Toutes ces agitations plus ou moins contrôlées et recadrées par la suite ne sont pas de nature à rassurer les personnels qui n'ont actuellement que très peu

d'informations sur leur sort ou celui de leur métier dans le cadre de la future organisation.

Les fédérations ont demandé aux responsables des directions du ministère présents de faire un point clair et court sur l'avancée de la réforme au sein de chacune d'entre elles.

Seules la DGFIP et l'Insee ont exprimé de façon claire qu'il n'y aurait pas de mobilité géographique contrainte, tous les personnels concernés par le transfert de leur emploi pouvant trouver à être reclassés localement.

Pour les autres Directions, pas de réponses, le flou reste de mise, le Secrétaire Général du Ministère nous revoyant au prochain CTM d'octobre au cours duquel les ministres apporteront des réponses. Celles-ci seront particulièrement attendues, notamment pour les Douanes qui sont confrontées au PSD en même temps qu'aux annonces intempestives de transfert de la DR de Rouen au Havre qui semble mettre le ministère dans l'embaras, mais également la DGCCRF dans l'expectation de l'arbitrage de son rattachement dans l'architecture des Direccte.

A la suite des réponses de l'administration qui n'ont rien apporté, si ce n'est la précision que l'accompagnement RH sera diffusé directement dans les directions et non pas au niveau ministériel, les Fédérations ont unanimement quitté la salle d'une réunion qui n'avait de véritable GT que le nom.

